



COMPTE-RENDU

Réunion du lundi 09 Juillet 2018

Le 09 juillet deux mille dix-huit, à dix-neuf heures quarante cinq, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Didier Debrabant, Maire de la commune de Jolimetz.

Date de convocation du Conseil : le 03 juillet 2018

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de présents : 12

Nombre de votants : 12

Présents : Didier Debrabant, Mireille Dupire, Bénédicte Dzikowski, Jacques-Anthony Vienne, Edith Glasse, Marcelle Ghaye, Charles Autréaux, Jean-Marie Lalou, Virginie Dumoulin, Gérard Druelle, Mehdi Hamida,

Absents excusés : Thierry Guyonnet, Jean Marc Lefebvre

Monsieur le Maire sollicite un secrétaire de séance.

Monsieur Jacques-Anthony Vienne propose sa candidature – candidature acceptée.

Monsieur le Maire fait la lecture de l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- Validation du compte-rendu du Conseil Municipal du 27 mars 2018,
- Délibération pour l'indemnité de conseil allouée au Comptable du Trésor,
- Délibération pour tarifs cantine et garderie,
- Délibération de l'Indemnité d'Administration et de Technicité pour la secrétaire de mairie.
- Délibération pour la réorganisation du temps de travail du personnel communal,
- Délibération pour modification de régie de recettes et d'avances,
- Délibération propositions de créances irrécouvrables,
- Nomination du nouveau régisseur titulaire des régies de recettes,
- Extension de la régie des livres et fixation du prix pour l'encaissement du nouveau livre d'histoire locale ; « Souvenirs de Jolimetz »,
- Point d'avancement du dossier de la RD 33 (Rue Marc Poirette et Rue du Pavé),
- Dossier CCPM du Vélo Route,
- Projet dossier amendes de police,
- Bilan fête communale,
- Tour de table des Conseillers Municipaux.

1) Validation du compte-rendu du Conseil Municipal du 27 mars 2018,

Monsieur le Maire propose l'acceptation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 27 mars 2018.

Le compte rendu est validé.

2) Délibération pour l'indemnité de conseil allouée au Comptable du Trésor,

Comme chaque année il est demandé au Conseil Municipal de délibérer pour une indemnité de conseil au Comptable du Trésor. Montant 378,98 euros.

Résultat du vote : 8 voix pour, 3 voix contre, 1 abstention.

3) Délibération pour tarifs cantine et garderie,

La société API assure les repas de la cantine scolaire pour un prix de base de 2,94 euros. Ce prix est identique à l'année scolaire 2017 /2018

Monsieur le Maire propose que le prix du ticket de cantine soit maintenu à 3,40 euros pour les habitants de Jolimetz.

Monsieur le Maire propose que le tarif soit fixé à 3,80 euros pour les enfants extérieurs au village. Les communes de Locquignol, Potelle, Raucourt au Bois et Orsinval, conventionnées actuellement, ne sont pas concernées par cette augmentation.

Résultat du vote : 9 voix pour, 3 voix contre.

Monsieur le Maire propose que le coût de la garderie ne soit pas augmenté soit 1,50 euros

Le matin de : 7h30 à 8h45

L'après-midi de : 16 h45 à 18h30

Il est proposé au conseil municipal de maintenir ce coût sur une base « identique ».

Résultat du vote : 12 voix pour.

4) Délibération de l'Indemnité d'Administration et de Technicité pour la secrétaire de mairie,

L'Indemnité d'Administration et de Technicité est due aux agents administratifs qui font office de secrétaire de mairie. Monsieur le Maire propose que cette indemnité soit perçue par Madame Christine Outrebon. Pour mémoire cette indemnité était déjà versée à Madame Brigitte Falkowicz.

Résultat du vote : 11 voix pour (Madame Ghaye ne participe pas au vote).

5) Délibération pour la réorganisation du temps de travail du personnel communal,

Monsieur le Maire expose :

Mesdames Violaine Bracq, Anaïs Bourse et Maggy Marhem terminent actuellement leurs contrats.

Madame Brigitte Falkowicz est partie en retraite à partir du 1^{er} juillet 2018 : elle travaillait 32 heures par semaine. Pour la remplacer, Madame Christine Outrebon a été embauchée sur la base de 20 heures par semaine.

Pas de changement du temps de travail pour Mesdames Marie Florence Becquigny et Malika Delval.

Nous pouvons proposer à Madame Laura Bilot qui est actuellement à 22 heures de passer à 26 heures à partir du 1^{er} septembre 2018.

Nous pouvons proposer à Monsieur Mathieu Caudrelier , en CDD non reconductible jusqu'au 31 octobre, une embauche en CDI avec une augmentation de 8 heures de son temps de travail hebdomadaire (de 17 heures à 25 heures) à partir du 1^{er} novembre 2018.

Résultat du vote : 12 voix pour.

6) Délibération pour modification de régie de recettes et d'avances,

Monsieur le Maire propose de poursuivre la régie de recettes et d'avances dans les domaines de : « cantine, garderie scolaire, éditions livres, locations salles » et d'ajouter « fêtes communales et spectacles ».

Résultat du vote : 12 voix pour.

7) Délibération propositions de créances irrécouvrables,

Nous avons plusieurs impayés pour la cantine. Monsieur le Percepteur propose que deux montants soient classés comme non valeurs.

Résultat du vote : 11 voix contre, 1 abstention.

Monsieur Vienne propose le retour aux tickets de cantine. Cette proposition est à étudier rapidement avec la secrétaire de mairie.

8) Nomination du nouveau régisseur titulaire des régies de recettes,

Madame Brigitte Falkowicz avait en charge la gestion de la régie de recettes et d'avances. Monsieur le Maire propose que Madame Christine Outrebon la remplace dans cette fonction. Madame Dupire est reconduite dans ses fonctions de régisseur adjoint.

Résultat du vote : 12 voix pour.

9) Extension de la régie des livres et fixation du prix pour l'encaissement du nouveau livre d'histoire locale ; « Souvenirs de Jolimetz » en date du 15 mai 2018

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a étendu la régie de recettes pour la vente d'un nouveau produit concernant l'histoire locale de Jolimetz « Souvenirs de Jolimetz » en date du 15 mai 2018. Ce livre sera proposé en souscription au prix de 10 euros jusqu'au 15 août 2018, après cette date il sera vendu au prix de 15 euros (5 exemplaires seront remis gratuitement pour répondre aux obligations légales : droits d'auteurs et dépôt légal). Monsieur le Maire pourra offrir l'ouvrage lors de manifestations communales. Il est proposé au conseil municipal de valider l'extension et le prix proposé.

Résultat du vote : 12 voix pour.

10) Point d'avancement du dossier de la RD 33 (Rue Marc Poirette et Rue du Pavé),

Monsieur le Maire informe que 6 cabinets ont répondu à notre appel d'offre pour la réalisation de l'étude concernant les trottoirs de la rue Marc Poirette et de la rue du Pavé. Le cabinet Urba folia a été retenu par la commission travaux. Une première réunion s'est tenue avec les différents partenaires : Département du Nord, Noreade, PNRA, Orange. L'étude devra être finalisée pour la fin octobre 2018 afin de déposer les dossiers de demande de subvention pour la fin de l'année. Dans le respect du cahier des charges, une étape de concertation est prévue durant l'élaboration de l'avant-projet sommaire.

11) Dossier CCPM du Vélo Route,

Monsieur le Maire rappelle que le projet de Vélo Route imaginé par la CCPM passera par la rue du Rond Quesne et traversera la chaussée Brunehaut. Le Département propose une limitation de vitesse à 50 km heure sur la chaussée Brunehaut. Il est demandé de délibéré sur cette proposition d'aménagement.

Résultat du vote : 12voix pour.

12) Projet dossier amendes de police,

Monsieur le Maire indique que nous pouvons déposer un dossier « amendes de police ». Le courrier nous est parvenu le 5 juillet pour une réponse attendue le 20 juillet. Il est regretté que ce délai très court ne puisse pas nous permettre de déposer un dossier finement analysé.

Devant la demande des enseignants et des parents d'élèves, Marcelle Ghaye propose que l'on dépose un dossier pour la sécurisation des abords de l'école.

Devant ce délai très court, Monsieur le Maire ne peut garantir la finalisation de ce dossier. Néanmoins, il est proposé de délibérer pour la sécurisation des abords de l'école à hauteur d'une dépense maximale de 15 000€ TTC. La subvention sera de 75 %.

Résultat du vote : 10 voix pour, 2 voix contre.

13) Bilan fête communale,

Bénédicte Dzikowski fait le point sur les 3 journées de la fête communale : course cycliste, concert, vélo fleuris, brocante, pétanque... Nous avons bénéficié du beau temps. Regrette que la presse ne se fasse pas le relais de nos manifestations. La sécurité pose problème dans la brocante : souhaite que l'on interdise vraiment le passage des voitures et mobylettes. Nous devons renforcer la sécurité. 78 emplacements ont été réservés pour la brocante. La majorité des brocanteurs ont considéré avoir bien vendu... Ils regrettent les « trous » : problème d'emplacement non continu. A beaucoup aimé le concert : formule nouvelle par la disposition du public. Le concours de pétanque a rassemblé un grand nombre d'équipes : 27 !

14) Informations générales et tour de table des Conseillers Municipaux.

Monsieur le Maire informe :

- Nous avons des problèmes pour la location de la salle Testelin. Des voisins se plaignent du bruit. Nous avons à travailler avec l'ARS pour vérifier le bien-fondé de l'utilisation de cette salle par les familles. Monsieur le Maire ne louera plus la salle dans l'attente de la mise en place d'un règlement abouti, sauf pour des manifestations sans ambiance musicale amplifiée.
- Une analyse est en cours concernant les plantations d'arbres réalisées par Monsieur Criez sur la parcelle dont il est propriétaire. Le dossier est suivi par le Parc et la DDTM.
- Monsieur le Maire part en Roumanie au mois de juillet : il aura sur place l'occasion de réfléchir à un éventuel jumelage.
- Indique que suite aux réponses de plusieurs associations, une réunion sera proposée en septembre pour l'aménagement du terrain devant la maison du temps libre.

Marcelle Ghaye :

- Repose le problème de l'acquisition d'une nouvelle sono.
- Souhaite que l'on fixe une date pour réunir les bénévoles du périscolaire.
- Souhaite que l'on répare la gouttière de la salle Testelin.
- Souhaite que l'on fasse repeindre le monument aux morts. Nous pourrions contacter l'association AGIIE qui a repeint le monument de Bry. (03.27.66 21.37).
- Souhaite que l'on demande au propriétaire la taille de la haie à l'entrée de la rue du Rond Quesne .
- Souhaite que l'on fasse faire un devis pour numéroter les tombes. l'objectif est de faciliter la reconnaissance des sépultures.
- Propose que l'on offre un cadeau pour les noces d'or de Monsieur et Madame Barbet.

- Propose qu'un nom soit donné à l'école : une inauguration pourrait être envisagée.

Gérard Druelle :

- Souhaite que le désherbage soit fait rue André Reumont.
- Signale un trou à reboucher rue André Reumont.
- Souhaite que des mises en demeure soient faites pour les personnes qui ne taillent pas leur(s) haie(s).

Charles Autréaux :

- Rappelle la belle réussite du concert de musique classique : « piano ». Plus de 70 spectateurs se sont réunis à l'église.
- Imagine un projet de musique baroque : « Concert d'Astrée » ?
- Souhaite la mise en place de cours d'informatique.

Virginie Dumoulin :

- Informe que Madame Charlotte Crato l'a remplacée à l'AEJ (au cours de la dernière AG) du fait de son déménagement.

Noël Delleaux :

- Souhaite que l'on remercie les personnes qui ont encadré durant quatre ans les « rythmes scolaires ». Propose une « auberge espagnole » le mercredi 18 juillet à 19 heures.
- Nous n'avons pas pu proposer une VAE aux emplois « avenir » en raison des modifications gouvernementales.

Mehdi Hamida :

- Souhaite que l'on contacte le « souvenir français » pour étudier la mise en valeur des tombes des soldats morts pour la France.
- Souhaite que l'on restaure le panneau d'information présentant le chêne remarquable de la rue Mortreux.

Bénédicte Dzikowski :

- 127 personnes sont venues à la soirée théâtre des Voyettes,
- Rencontrera le 21 juillet l'association « l'œil de Thalie ».
- Rappelle que nous organisons le 15 juillet la retransmission de la finale « coupe du monde de football ».
- Souhaite réfléchir à l'amélioration de notre communication pour nos différentes manifestations.

Jacques-Anthony Vienne :

- Souhaite que le nom d'Owen Albert Brown soit mentionné sur notre monument aux morts avec les victimes civiles. Il est le seul soldat anglais présent dans notre cimetière (tombé en 1918 en forêt de Mormal). Son nom pourrait être accompagné de la formule « soldat anglais mort pour la France ».
- Souhaite qu'au moins deux arbres soient replantés à l'entrée du cimetière ou mieux que des arbres soient replantés en façade. Il est souhaitable que notre cimetière puisse garder une intimité par rapport aux nouveaux lotissements qui se sont développés à Potelle.
- Propose le remplacement des chaises à la salle Arthur André. (100 unités)
- Souhaite la restauration du calvaire de la rue Coulon.
- Souhaite qu'un cloisonnement soit réalisé dans le grenier pour la protection des documents « archives ».
- Souhaite que le grenier fasse l'objet d'un rangement : mise en place d'une équipe : école + mairie.
- Souhaite que puisse être réglé le déménagement des terres se trouvant le long de l'ancien terrain de foot.
- Souhaite qu'une rencontre soit organisée avec le propriétaire de la parcelle se trouvant au bout du chemin que nous voulons aménager pour relier la ferme de l'hôpital. Monsieur le Maire expose que ce souhait a fait l'objet d'une inscription dans le cadre du PLUI intercommunal.
- A assisté à la réunion de la commission finances de la CCPM
- Proposera avec Monsieur le Maire, une réunion en septembre pour l'organisation des « Manifestations 14 - 18 ».

Fin de la séance à 23 heures.